



## sans fenêtre depuis 6 mois

Par **marc1964**, le **07/02/2012** à **12:06**

Bonjour,

suite à une effraction au mois d'août 2011, après avoir prévenu le syndic + l'assurance. le fabricant de la fenêtre a fermé, il a fallu trouvé une entreprise qui reprenne le même produit d'origine car fenêtre non réparable à changer en totalité, à ce jour 07/02/2012 toujours dans l'attente d'une pose de la fenêtre (les mesures on été prise en décembre, il faut 6 à 8 semaines de délai (encore)).

depuis nous vivons les volets fermés, et nous chauffons depuis un moment, donc surcharge de dépense électrique chauffage et lumière depuis le mois de septembre.(l'assurance nous a remboursé le montant du devis début décembre.

nous payons notre loyer en totalité pour un appartement qui n'est pas conforme. et nous avons fait nous même les démarches, était ce à nous ou au syndic de faire les démarches (pouvons nous demander une indemnisation pour le préjudice subit)

merci

Par **janus2fr**, le **07/02/2012** à **13:23**

Bonjour,

Etes-vous propriétaire ou locataire ? Parce que d'un coté vous parlez de loyer et de l'autre vous semblez faire des démarches de propriétaire.

Si vous êtes locataire, vous n'avez pas à traiter en direct avec le syndic (qui lui ne s'occupe que des copropriétaires), votre seul interlocuteur est votre bailleur (ou son mandataire).

Le bailleur vous doit un logement décent, ce qui commence par le clos et le couvert. Là, le clos n'est plus assuré depuis aout. Vous avez eu une certaine patience d'attendre jusque là !!!

Mettez en demeure votre bailleur de vous apporter au moins une solution provisoire d'ici 8 jours (fenêtre provisoire).